

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Paris le **27 SEP. 2017**

Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

Service de l'instruction  
publique et de l'action  
pédagogique

Mission Langue française  
et langues de France

DGESCO A1 - MLFLF  
n°2017-0010

Affaire suivie par  
Pierre LAPORTE

Téléphone  
01 55 55 02 28  
Courriel  
pierre.laporte  
@education.gouv.f

110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Le ministre de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les recteurs  
d'académie

**Objet : Mobilisation en faveur du livre et de la lecture, développement de l'action de « Lire et faire lire »**

Le ministère de l'éducation nationale souhaite mener une campagne ambitieuse de **mobilisation pluriannuelle en faveur du livre et de la lecture**, en lien avec le ministère de la culture, pour **susciter l'envie de lire et développer le goût de la lecture chez les enfants** et les jeunes. Cette opération s'inscrit dans un cadre de la priorité donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux. En complémentarité avec le travail quotidien mené par les enseignants en classe et dans les bibliothèques et centres de documentation et d'information des écoles et établissements scolaires, les initiatives et actions pour entretenir et développer l'envie de lire, sur les différents temps de la vie de l'enfant, sont foisonnantes et nombreuses. **L'enjeu d'une mobilisation en faveur de la lecture** est principalement de parvenir à mieux les faire connaître, à les amplifier, à encourager et étendre certaines d'entre elles, à **mobiliser enfin l'ensemble de la cité autour de l'école et de la lecture**. Il s'agit de réunir, pour cette cause commune, les personnels de l'éducation nationale, les familles, les collectivités territoriales, les institutions et structures culturelles ainsi que les associations qui œuvrent déjà en ce sens, dans le prolongement des apprentissages scolaires.

Parmi ces dernières, **l'association « Lire et faire lire »**, fondée en 1999, **mène une action de qualité**, déployée sur l'ensemble du territoire national, **pour favoriser la transmission entre générations du goût de lire**. Des bénévoles âgés de 50 ans et plus prennent en charge chaque semaine de petits groupes d'élèves, sur les temps scolaire (dans le cadre des 24 heures hebdomadaires d'enseignement ou dans celui des activités pédagogiques complémentaires) ou périscolaire, afin de partager un moment de lecture avec eux. Ce programme est conduit dans les départements par les fédérations de la Ligue de l'enseignement et par les Unions départementales des associations familiales ; il a concerné 640 000 élèves environ en 2016-2017.

Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, **cette action mérite d'être fortement développée avec le soutien et l'aide de l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale**. Seront prioritairement visés l'école maternelle,

particulièrement la grande section, et le CP ; une attention particulière sera portée aux réseaux d'éducation prioritaire, aux territoires ruraux et aux Outre-mer. Pour amplifier son action, l'association a besoin de recruter de nouveaux volontaires : au cours des semaines prochaines, à l'occasion de la présentation de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture par le ministre, un appel aux bonnes volontés sera lancé publiquement.

Je vous invite dès à présent à bien vouloir diffuser largement, auprès des inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale, des inspecteurs de l'éducation nationale et des directeurs d'école, les informations ci-dessus relatives à la mobilisation en faveur de la lecture et à l'action de « Lire et faire lire ». Vous attirerez aussi leur attention sur la nécessité et l'importance de dialoguer et de collaborer étroitement sur cette opération avec les collectivités territoriales, particulièrement avec les communes et leurs représentants élus.

**L'objectif est double : augmenter sensiblement le nombre d'écoles s'engageant dans le projet proposé par l'association et accueillir au mieux les représentants de l'association et des bénévoles dans les écoles.** Les familles feront aussi l'objet d'une information, à la fois pour les sensibiliser et les associer à l'opération et pour contribuer au recrutement de nouveaux bénévoles.

Au niveau national, le ministère va travailler prochainement avec l'association sur la formation des nouveaux bénévoles ; il s'agit notamment de faire mieux connaître les pratiques de la lecture en classe et d'assurer une meilleure complémentarité entre le travail des enseignants et l'action des bénévoles sur le développement chez l'enfant du plaisir de lire. En parallèle, la plateforme de formation M@gistère proposera aux personnels de l'éducation nationale un module consacré au travail et à la collaboration autour de la lecture avec des personnes extérieures à la classe et des associations intervenant sur les temps scolaire et périscolaire.

Je vous remercie vivement pour votre contribution à la réussite de cette mobilisation.

Pour le ministre et par délégation  
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Marc HUART